POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Réunion de pré-rentrée 2018

UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE DU LYCÉE PROFESSIONNEL

- Les acteurs de la voie professionnelle ont développé un **savoir-faire pédagogique de qualité**, levier de réussite pour les élèves, avec un engagement déterminant des régions et des branches professionnelles.

- Mais le lycée professionnel souffre de difficultés appelant des réponses ambitieuses :

  - Des taux d'insertion insuffisants, avec de forts déséquilibres entre les formations et les secteurs d'activité

  - Une offre de formation parfois inadaptée aux opportunités économiques des territoires, et méconnue des élèves et de leur famille

  - Un déficit d'attractivité des formations professionnelles

TRANSFORMER POUR …

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain

- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage

- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

LES LEVIERS

- **Structurer les formations en maillant le territoire** grâce à des campus nouvelle génération et une mise en réseau des formations
  - **Faire émerger** de véritables lieux de vie et de formation pour les élèves et les étudiants
  - **Promouvoir** l'innovation et les savoir-faire à la française dans des domaines précurseurs
  - **Développer** les partenariats avec les régions, les branches professionnelles et les entreprises

- **Développer des formations de pointe** qui préparent aux métiers de demain
  - **Proposer** une offre de formation adaptée à la réalité économique et aux enjeux d'avenir
  - **Actualiser** en permanence le contenu des formations, notamment pour répondre au défi de la transition écologique et de la transition numérique
  - **Favoriser** l'accès à la formation, à tout niveau et à tout moment de la vie

- **Innover** pour faire réussir les élèves
  - **Regrouper** les formations par familles de métiers en seconde pour une spécialisation plus progressive
  - **Relier** enseignements généraux et enseignements professionnels pour donner plus de sens aux apprentissages
  - **Consolider** les savoir-faire et savoir-être tout au long de la formation

- **Enrichir le parcours des élèves**
  - **Systématiser** les ponts entre apprentissage et voie scolaire
  - **Préparer** dès le lycée la réussite dans le monde professionnel et l'enseignement supérieur
  - **Soutenir** en STS la réussite des élèves issus de la voie professionnelle

LES PREMIERS RÉSULTATS DE LA MOBILISATION POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE

FORTE PROGRESSION DES VŒUX DES ELEVES VERS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- progression des vœux vers la voie professionnelle : +5,6% de vœux 1 supplémentaires formulés
- progression des vœux vers l'apprentissage : au palier 3e, 12,1% des vœux 1 de voie professionnelle portent sur des formations en apprentissage (+3,2 points par rapport à 2017)

- Pour **transformer ces vœux en contrats** d'apprentissage effectifs : **mobilisation conjointe** des acteurs de l'éducation et de l'emploi **dès la rentrée 2018**

- **Organisation de « Rencontres de l'apprentissage »** pour faciliter le lien entre les élèves qui n'auraient pas trouvé d'entreprise d'accueil et les entreprises en recherche d'apprentis

LE CALENDRIER DE LA TRANSFORMATION

Objectifs

- **Rentrée 2019 : transformation de la classe de seconde et CAP en 1, 2 ou 3 ans**
- **Rentrée 2020 : transformation de la classe de première**
- **Rentrée 2021: transformation de la classe de terminale**

➡ **Les élèves qui entrent au lycée professionnel à la rentrée 2019 suivront un cursus rénové**

1ère étape de mise-en-œuvre

- **Rentrée 2018 : premières évolutions de la classe de seconde**
  - Tests de positionnement en seconde professionnelle, comme en seconde générale et technologique, afin d'évaluer les besoins des élèves en français et en mathématiques et d'y répondre

- **2018-2019 :**
  - **Eté 2018 :** saisine du Conseil supérieur des programmes pour de nouveaux programmes d'enseignement général
  - **Septembre-octobre :** lancement du nouveau cahier des charges des campus des métiers et des qualifications
  - **Automne 2018 :** adoption des grilles horaires 2de pro et 1ère année CAP ; travail des corps d'inspection et des commissions professionnelles consultatives pour définir les compétences communes aux spécialités des baccalauréats des trois premières familles de métiers retenues, et pour proposer des ressources pédagogiques pour la classe de seconde
  - **Janvier 2019 :** formation des enseignants avec, notamment, la mise en place d'un parcours M@gister
  - **1er semestre 2019 :** travail des corps d'inspection et des commissions professionnelles consultatives pour établir les formations des autres familles de métiers (14 potentiellement repérées)
  - **1er semestre 2019 :** information des collégiens de 3ème et de leur famille

LES PREMIÈRES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE 2018 (1)

PREMIERES EVOLUTIONS DE LA SECONDE PROFESSIONNELLE

- **Tests de positionnement :** maîtrise de la langue française et mathématiques : 2 passations de 50 minutes au cours de la 2ème quinzaine de septembre (plateforme numérique de passation et correction automatisée)

  - **En mathématiques** pour la voie professionnelle avec deux sous-domaines
    - *de la géométrie modulaire* : représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires et volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
    - *du calcul littéral* : mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du premier degré

  - **En français** dans les domaines de compréhension de l'oral, de l'écrit et du fonctionnement de la langue

  => Profil individuel de chaque élève : niveau selon le degré de maîtrise dans chaque sous-ensemble de connaissances et de compétences évalué

- **Accompagnement personnalisé** et adapté construit à partir de ce profil

LES PREMIÈRES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE 2018 (2)

AMÉLIORER LA RÉUSSITE DES BACHELIERS PROFESSIONNELS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **Classes passerelles vers le BTS :** création de 2 000 places pour des bacheliers professionnels 2018 ayant eu un avis favorable du conseil de classe mais pas de proposition d'admission en STS

- La classe passerelle est une **année de préparation à l'entrée en STS :** principalement implantée en lycée professionnel**,** elle vise la consolidation des acquis afin de permettre à ces élèves de réussir leurs études supérieures au regard des attendus des différentes spécialités de STS

- Le cursus comprend enseignements généraux, enseignements professionnels et périodes de stages en entreprise

- *cf Circulaire 18 juillet 2018*

LES PREMIÈRES ÉVOLUTIONS À LA RENTRÉE (3)

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

- Septembre/octobre 2018 : publication du nouveau cahier des charges de labellisation
  - Lancement de la campagne de projets de campus d'excellence : le campus est à la fois un lieu de formation, un lieu de vie et d'innovation. Il participe de l'attractivité de la voie professionnelle
  - Lancement de la campagne de renouvellement de labellisation pour les campus labellisés en 2015. Un rapport d'auto-évaluation appuiera le dossier de candidature au renouvellement
  - Communication d'un guide d'auto-évaluation
  - Cahier des charges permanent avec plusieurs sessions annuelles pour le dépôt d'une demande de labellisation (à la place d'une unique campagne)

- Septembre/octobre 2018 : lancement du Programme d'Investissement d'Avenir 3 dédié aux campus labellisés
  - Doté de 50 millions d'euros
  - Plusieurs vagues d'appels à candidature jusqu'en janvier 2020

RENTRÉE 2019, DES PARCOURS PLUS PERSONNALISÉS

- Les tests de positionnement à l'entrée au lycée sont étendus aux élèves de CAP
- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves
- Un horaire élève unique, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes
- Un baccalauréat professionnel plus progressif et plus lisible :
  - seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs (2 à 6) spécialités de baccalauréat ; choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde
  - terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études
- Un accompagnement tout au long du cursus pour bien préparer les choix d'avenir
- L'apprentissage dans tous les lycées professionnels : proposer une diversité de parcours *(scolaire, apprentissage, mixte*) aux élèves et sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019

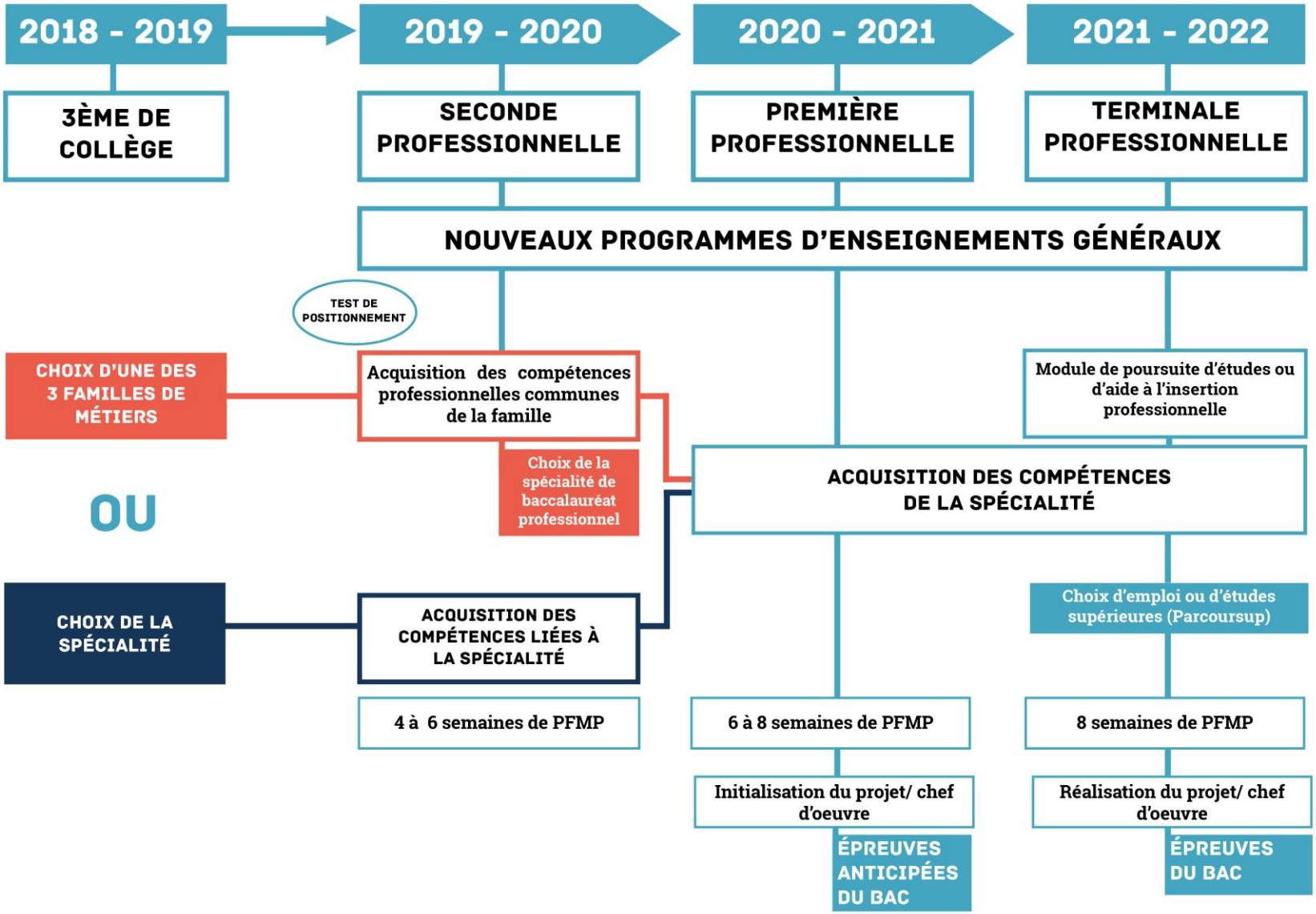

RENTRÉE 2019 : NOUVEAU CAP ET NOUVELLE SECONDE

- **Le CAP, diplôme national, est conforté dans sa vocation d'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue, visant l'exercice d'un métier bien identifié.** Il propose des parcours d'accès au diplôme adaptés, dans leur durée et leurs modalités, à la diversité de ses publics et aux attentes des professionnels

- Le CAP pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves.

- Le parcours en un an sera notamment proposé à :
  - des jeunes issus de première ou terminale, professionnelle, technologique ou générale motivés pour acquérir un CAP
  - des jeunes ayant déjà un diplôme dispensés à ce titre des épreuves générales
  - des jeunes sortant de troisième, avec un projet professionnel solide, et un bon niveau scolaire

- Le CAP en deux ans sera proposé aux élèves issus de troisième pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

- Le CAP en trois ans sera proposé aux élèves à besoins particuliers (notamment issus de Segpa ou d'Ulis), identifiés par les commissions d'affectation

RENTRÉE 2019 : NOUVEAU CAP ET NOUVELLE SECONDE

Objectif : pour permettre aux élèves de se spécialiser progressivement dans un métier et d'avoir une connaissance élargie du champ professionnel auquel ils se destinent, la 2nde professionnelle sera progressivement structurée par famille de métiers.

Important : une famille de métiers repose sur des compétences professionnelles communes à des spécialités de baccalauréat. La nouvelle 2nde reste une 2nde professionnelle

3 premières familles pour la rentrée 2019 :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la relation client (accueil-relation client, commerce- vente)

Mise en œuvre

- Travaux conduits par les corps d'inspection et les professionnels
- Octobre - novembre 2018 : ressources pédagogiques pour la classe de seconde (sur la base des compétences communes aux spécialités de la famille)
- Janvier 2019 : parcours de formation M@gister
- Orientation : configuration Affelnet, information des collégiens et de leurs familles

- En vue de la rentrée 2020 : travaux sur la deuxième vague de familles professionnelles

DE NOUVELLES GRILLES HORAIRES À PARTIR DE 2019

Publication à l'automne 2018 - Application rentrée 2019 (2nde pro et 1ère année CAP)

Elles suivent des principes très clairs pour favoriser la réussite des élèves :

- **Une grille horaire élève unique** en CAP (au lieu de trois) et en baccalauréat professionnel (pour les secteurs de la production et des services)

- **Des parcours plus progressifs et innovants**
  - co-intervention enseignement général-enseignement professionnel pour donner du sens aux apprentissages
  - consolidation et accompagnement pour répondre aux besoins de chaque élève
  - spécialisation progressive en bac pro pour sécuriser le choix des élèves

- **Baccalauréat professionnel :** Un horaire global sur le cycle de 3 ans avec des repères horaires pour chacune des années

- **Un accompagnement renforcé des élèves** avec des enseignements de consolidation, de l'accompagnement personnalisé et une préparation aux choix d'avenir

DE NOUVELLES GRILLES HORAIRES À PARTIR DE 2019

- **Bac pro :**

  Un volume horaire élève unique de 2520h (hors PFMP), soit 900h en classe de Seconde, avec 345 heures d'enseignement général et 450h d'enseignement professionnel, dont 60h en co-intervention :

  - Un professeur de discipline générale et un professeur de discipline professionnelle interviennent conjointement devant un groupe d'élèves
  - La co-intervention rend les enseignements généraux plus concrets, pour des élèves qui ont choisi un enseignement plus pratique
  - La co-intervention fait intervenir 2 professeurs dans une même classe, ce qui revient à doubler l'encadrement des élèves
  - Ainsi, les nouveaux cursus stimulent l'acquisition des savoirs généraux comme des savoirs professionnels, là où la scolarité en lycée professionnel se caractérisait jusqu'ici par des emplois du temps particulièrement lourds (jusqu'à 34h30) pour des élèves souvent en difficulté avec les apprentissages scolaires
  - **Le volume horaire complémentaire accordé aux établissement est augmenté pour assurer , quand c'est nécessaire, les dédoublements et le suivi des parcours des élèves : les professeurs disposeront donc de conditions d'enseignement améliorées**

- **CAP en 2 ans :**

  Un volume horaire élève unique de 1704h (hors PFMP), dont 165 en co-intervention

  - En outre, les principes de calcul des autres besoins en « heures professeurs » sont maintenus (marges de dédoublement, heures en classe entière et en groupe à effectif réduit)

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE PÉDAGOGIQUE

CE PARCOURS RENOUVELÉ SE TRADUIT PAR DE NOUVELLES DYNAMIQUES PÉDAGOGIQUES

- **La co-intervention** pour donner plus de sens aux enseignements généraux
  - L'objectif est de rendre les enseignements généraux plus concrets en les inscrivant, pour partie, dans la perspective professionnelle choisie par l'élève. Cela va permettre à des élèves, souvent en difficulté avec les apprentissages scolaires au collège, de consolider leurs savoirs, de prendre confiance et de progresser
  - S'y ajoute la consolidation des acquis en français et en mathématiques à l'issue du test de positionnement

- **Le chef-d'œuvre**
  - Tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef d'œuvre » qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury
  - Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel
  - Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle

- **Un temps dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir**
  - En seconde, un temps consacré au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité
  - En première, un temps consacré à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir
  - En terminale, une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen

PLUS DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LA VOIE SCOLAIRE ET L'APPRENTISSAGE

- Le développement de l'apprentissage porté par le Gouvernement passe par une meilleure articulation et une réversibilité des modalités de formation. Il s'agit :
  - de faciliter le passage de la voie scolaire à l'apprentissage
  - en sens inverse, de sécuriser le passage de l'apprentissage vers la voie scolaire

- Chaque lycée professionnel pourra désormais accueillir des apprentis, permettant d'offrir une diversité de parcours aux élèves et de sécuriser les transitions entre les deux modalités de formation

RENTRÉE 2020 ET 2021: RÉNOVATION DU CYCLE TERMINAL

CHOISIR SA SPÉCIALITÉ ET SE PROJETER VERS L'AVENIR

- En première professionnelle
  - L'élève approfondit les compétences professionnelles dans la spécialité de son baccalauréat.
  - Son temps de formation en milieu professionnel s'accroît en passant à 6 à 8 semaines
  - Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat

- En terminale professionnelle
  - L'élève poursuit sa spécialité
  - La durée de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines
  - L'élève choisit entre :
    - un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat pour préparer son entrée dans l'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation, entraînement aux entretiens de recrutement
    - un module de poursuite d'études s'il souhaite continuer sa formation après le baccalauréat : préparation aux attentes de l'enseignement supérieur

LES NOUVEAUX PARCOURS DE PAULINE ET NOAH EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN SECONDE

EMPLOI DU TEMPS COMMUN

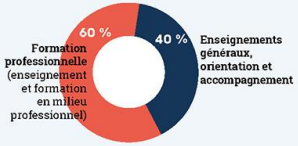

FAMILLE DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DES BÂTIMENTS ET DES TRAVAUX PUBLICS

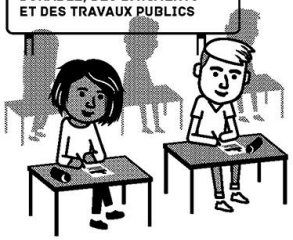

- **EN DÉBUT D'ANNÉE, ILS PASSENT UN TEST DE POSITIONNEMENT**
- **EN FIN D'ANNÉE, CHACUN CHOISIT SA SPÉCIALITÉ DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**

EN PREMIÈRE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH

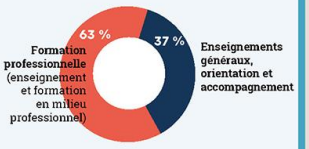

- **DE SON CÔTÉ, NOAH SE SPÉCIALISE EN ORGANISATION ET RÉALISATION GROS ŒUVRE**

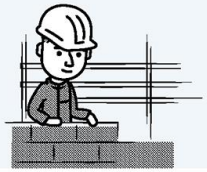

- **PAULINE CHOISIT LA SPÉCIALITÉ INTERVENTION SUR PATRIMOINE BÂTI OPTION CHARPENTE**

Elle décide de poursuivre sa formation en apprentissage

EN TERMINALE

EMPLOI DU TEMPS DE NOAH

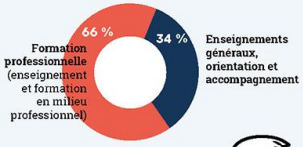

- **NOAH POURSUIT EN VOIE SCOLAIRE**

Il passe 8 semaines en milieu professionnel

Il opte pour le module insertion professionnelle et entrepreneuriat

- **PAULINE POURSUIT SA FORMATION EN APPRENTISSAGE**

Elle alterne des semaines de formation dans son lycée et des semaines chez son employeur

ET APRÈS

- **NOAH PRÉFÈRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE IMMÉDIATE**

- **PAULINE CHOISIT DE POURSUIVRE SON PARCOURS EN APPRENTISSAGE EN BTS SYSTÈME CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT**

MIEUX INFORMER LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES

- La valorisation des parcours professionnels commence dès le collège, avec
  - une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion grâce notamment à l'implication des régions et des professionnels de l'orientation
  - le stage de découverte qui pourra désormais être réalisé dès la classe de quatrième pour les élèves à partir de 14 ans si la famille le souhaite
  - une banque de stages sera mise en place pour proposer une première découverte du milieu professionnel à 30 000 collégiens des quartiers prioritaires de la ville
  - une meilleure formation des professeurs

- Une classe de troisième prépa métiers qui se substitue à la troisième prépa pro et au Dima et propose un renforcement des stages en entreprise
  - Elle a vocation à être implantée en collège comme en lycée professionnel

- Une meilleure lisibilité des formations grâce à l'organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers et une évolution des intitulés de formation

12 POINTS CLÉS POUR UNE VOIE PROFESSIONNELLE RÉNOVÉE

1. Des campus d'excellence ancrés dans les territoires
2. Un appel à projet PIA3 doté de 50 M€ en faveur de la voie professionnelle
3. De l'apprentissage dans tous les lycées professionnels

4. Le développement des formations tournées vers les métiers d'avenir
5. La transformation progressive et accompagnée des filières peu insérantes
6. Un partenariat renouvelé avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes

7. Un CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève

8. Les taux d'insertion de chaque formation rendus publics pour éclairer le choix des familles
9. Une 2nde professionnelle organisée par familles de métiers, pour un parcours plus progessif et plus lisible
10. Des enseignements généraux contextualisés et mieux articulés avec les enseignements professionnels grâce à de la co-intervention de professeurs
11. En classe terminale, le choix offert entre un module insertion professionnelle et un module poursuite d'étude pour préparer l'avenir
12. Réalisation d'un chef-d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel

UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU POUR LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME

- A l'attention des professeurs de lycées professionnels, **dès cette rentrée :**
  - Un message du ministre à tous les professeurs
  - De courtes vidéos explicatives sur les principales thématiques de la transformation de la voie professionnelle
  - Une foire aux questions

- A l'attention des chefs d'établissement des collèges et des lycées, des réseaux « métiers » des acteurs dans les académies (CSAIO, DAFPIC…) , des inspecteurs territoriaux, des professeurs et des parents d'élèves, en ciblant le champ d'intervention et les besoins de chacun :
  - Une newsletter (la 1ère le 28 août)
  - Des infographies et fiches techniques tout au long des étapes de la réforme : sens de la réforme, point d'étapes, définitions, ressources sur les sites d'Eduscol et de l'ONISEP…

- Afin de mobiliser les équipes pour l'orientation dans la nouvelle voie professionnelle et transformer les réflexes sur le long terme : donner envie aux élèves, modifier les représentations des métiers, valoriser et modifier l'image du lycée professionnel aussi bien auprès des familles que des acteurs économiques

- Afin de sensibiliser les acteurs économiques et des régions : augmenter la notoriété des campus, démontrer le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels, démultiplier les opérations de rencontres école-entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi, définir des orientations pour le pilotage aux niveaux national et territorial de l'offre de formation professionnelle

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE